

**Les organisations canadiennes se mobilisent pour les Népalais**

Ottawa, le 29 avril 2015 – Au lendemain du séisme dévastateur survenu au Népal, plusieurs des organisations membres du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI) s'affairent déjà à fournir une aide humanitaire vitale à la région. Avec un bilan qui s'élève à quelque 5 000 morts et plus de 9 000 blessés – et qui s'alourdira sans doute –, il est impératif que cette aide parvienne le plus rapidement possible à bon port.

« Nombre de nos membres œuvrent au Népal depuis des années, voire des décennies, explique Julia Sánchez, présidente-directrice générale du CCCI. Dans des moments si difficiles, ils répondent à l'appel : des organisations possédant de l'expertise dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, de l'hygiène, de la logistique, des soins de santé et des secours aux sinistrés sont d'ailleurs déjà sur place. »

Des répliques secouent encore la région, certaines routes sont impraticables et les hôpitaux débordent. L'aide doit donc être acheminée rapidement afin d'enrayer les risques de maladies qui auraient tôt fait d'aggraver la crise. On estime que jusqu'à huit millions de personnes ont été touchées par le tremblement de terre au Népal et en Inde.

Une fois la crise immédiate estompée commencera la longue période de réhabilitation et de reconstruction, et les membres du CCCI seront là pour apporter une certaine stabilité à une région traumatisée.

« Cette crise nous montre que ce sont les personnes les plus pauvres et vulnérables qui sont les plus durement touchées lors de ce type de désastre, poursuit Mme Sanchez. Nous devons nous pencher sur l'atténuation des risques et la résilience à long terme afin que la population puisse mieux réagir en cas de catastrophe. »

Le gouvernement du Canada et les Canadiens ont toujours fait preuve d'une grande générosité lorsque d'autres en avaient besoin. Le CCCI se réjouit d'ailleurs de la création du [Fonds de secours aux victimes du séisme au Népal](#) par le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement. Le gouvernement y versera un dollar pour chaque dollar admissible qui sera donné par les Canadiens afin d'aider des organismes de bienfaisance canadiens enregistrés à répondre à la catastrophe.

Vous trouverez ci-dessous une liste des membres du CCCI qui sont à pied d'œuvre pour prêter main-forte aux Népalais. Nous exhortons les Canadiens à donner généreusement pour soutenir leurs activités.

-30-

**Pour en savoir plus, les médias sont invités à communiquer avec**

Chantal Havard  
Agente de communication et de relations avec le gouvernement  
[chavard@ccic.ca](mailto:chavard@ccic.ca)  
613 241-7007, poste 311

## **Membres du CCCI œuvrant au Népal**

[Aide à l'enfance](#)

[Association des coopératives du Canada](#)

[Canadian Lutheran World Relief](#)

[CARE Canada](#)

[CECI](#)

[Croix-Rouge canadienne](#)

[Développement et paix](#)

[Église presbytérienne du Canada](#)

[Église unie du Canada](#)

[Fonds du Primat pour le secours et le développement mondial](#)

[Islamic Relief Canada](#)

[L'œuvre Léger](#)

[Mennonite Centre Committee Canada](#)

[Oxfam Canada](#)

[Oxfam-Québec](#)

[Plan Canada](#)

[Protection mondiale des animaux](#)

[USC Canada](#)

[Vision mondiale Canada](#)

[World Renew](#)

[World Relief Canada](#)